

Bienvenue au lycée Renée Bonnet

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté au lycée Renée Bonnet pour la prochaine rentrée scolaire.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons une pleine réussite.

La Provisseure

Vous voudrez bien, à l'aide des documents joints, procéder à son inscription selon le calendrier indiqué.

Téléphone :

05 62 88 91 11

Fax :

05 62 88 91 12

Mél. :

0310054r@ac-toulouse.fr

Il est important de respecter la date indiquée car les places étant limitées nous appellerions, si vous ne vous présentiez pas, les candidats de la liste supplémentaire.

Vous veillerez à apporter l'ensemble des pièces demandées dans le dossier, notamment l'exeat qui vous aura été délivré par votre établissement. Tout dossier incomplet sera refusé.

Troisième Prépa Métiers : ces élèves ne bénéficient pas du régime lycéen (voir fiche autorisation de sortie).

CAP et Bac PRO Métiers de l'Alimentation / Hôtellerie Restauration : les contraintes liées au service et au travail en atelier obligent les élèves de ces sections à opter pour le statut de demi-pensionnaire. Aucune dérogation ne sera admise. Nous vous demandons également de fournir à la rentrée un certificat médical indiquant l'aptitude du jeune à manier des denrées alimentaires¹.

Bac Pro Alimentation/Hôtellerie Restauration: Les élèves candidats à cette formation s'inscrivent obligatoirement en Section Européenne Anglais ou Espagnol.

Je reste à votre disposition et vous souhaite, après des vacances reposantes, une excellente année scolaire.

Toulouse le 14/06//22

La Provisseure,

¹décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifié par les décrets n° 84-1029 du 23 novembre 1984, n° 95-680 du 9 mai 1995 et n° 2001-232 du 12 mars 2001
décret n° 2000-542 du 16 juin 2000 modifiant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985

INSCRIPTIONS

2022-2023

LA PRESENCE D'UN RESPONSABLE LEGAL EST OBLIGATOIRE.

L'ELEVE QUI NE SERA PAS INSCRIT A LA DATE PREVUE, PERDRA SA PLACE AU PROFIT D'UN AUTRE INSCRIT SUR LISTE SUPPLEMENTAIRE.

Le Provisueur

Veillez préparer le dossier d'inscription dans l'ordre suivant :

Téléphone :

05 62 88 91 11

Fax :

05 62 88 91 12

Mél. :

0310054r@ac-toulouse.fr

1 allée du Lieutenant

Lucien LAFAY

BP 44374

31 432 TOULOUSE CEDEX 4

- Fiche de renseignements + **EXEAT** (Certificat de fin de scolarité donné par le collège)
- 2 Photos d'identité (*FORMAT NORMAL*)
- Livret de famille (original + photocopie)
- Dans le cas où les parents sont divorcés, séparés ou enfants confiés à l'ASE :
copie du jugement de divorce ou de séparation ou copie de l'attestation de tutelle
Toute situation particulière doit être signalée
- Fiches Infirmierie + Aptitude aux travaux réglementés + fiche urgence + annexe et photocopies des pages des vaccinations (Les éléments d'ordre médical doivent être remis sous pli cacheté.)
- Attestation de recensement (pour les plus de 16 ans) ou attestation Journée Du Citoyen ou photocopie pièce d'identité (C.I., passeport ...) ASSR, PSC1, ...
- Fiches Accès à la Demi-Pension et Intendance
- Relevé d'Identité Bancaire obligatoire
- Pour les élèves boursiers, la lettre d'attribution de la bourse des lycées
- Fiche autorisation de sortie et fiche diffusion de l'image
- Fiche Elèves majeurs
- Adhésion à la Maison Des Lycéens et Association Sportive
- Demande d'internat, le cas échéant

MERCI

REGIME DES SORTIES DU LYCEE

Le statut des élèves scolarisés en Lycée Professionnel est celui de lycéen. Ils bénéficient de sorties libres, **sauf les troisièmes prépa-métiers.**

Les demi-pensionnaires restent cependant tenus de prendre leur repas dans l'établissement.

Néanmoins, vous avez la possibilité de refuser que votre enfant quitte le lycée dans la journée (en cas d'absence d'un professeur, déplacement d'heures de cours...)

Dans ce cas, vous voudrez bien renseigner le document ci-dessous.

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Agissant en qualité de représentant légal du ou des enfants :

Nom et prénom : Classe..... Régime.....

Nom et prénom : Classe..... Régime.....

- Autorise mon fils, ma fille.....

- N'autorise pas mon fils, ma fille.....

A quitter le lycée entre des heures de cours dans la journée. **Si votre enfant n'est pas autorisé à sortir, il devra se présenter à la vie scolaire et sera accueilli en salle de permanence.**

AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, son (leur) image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, diffusion.

AUTORISE (cochez les cases utiles) :

La prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le (les) représentant.

La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le (les) représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

Cadre interne au Lycée et toute action liée à la promotion du lycée et de ses formations.

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur du Lycée disponible sur le site internet www.ac-toulouse.fr/lp-bonnet-toulouse/ ou en consultation au Lycée.

Fait à Toulouse, le

Signature du représentant légal :

Signature de l'élève :

ELEVES MAJEURS AU LYCEE

➤ Quelles sont les conséquences pour votre scolarité ?

En devenant majeur(e), vous accédez à la pleine capacité civile ⁽¹⁾, civique et politique. Vous pouvez agir ou décider seul(e).

C'est ainsi que dans le respect des conditions, des procédures et des délais fixés par la législation en vigueur :

- vous prenez ou mettez fin à une inscription dans un établissement,
- vous formulez les demandes d'orientation ou de redoublement et choisissez les enseignements optionnels ou facultatifs,
- vous justifiez de vos absences et, pour celles qui sont prévisibles, vous présentez une demande d'autorisation d'absence ou de sortie,
- vous êtes destinataire de toute correspondance concernant votre scolarité (relevés de note, notifications de décision, convocation...)
- vous exercez le droit à communication de votre dossier scolaire et de tout document administratif vous concernant (dossier « santé », dossier « social », copies d'examen...)
- vous exercez le cas échéant, les recours administratifs (appel des décisions d'orientation ou de redoublement prises par le Chef d'Etablissement, appel de la décision du conseil de discipline...)

Mais d'une manière pratique nous vous demandons de signer le document ci-dessous, ainsi que vos parents.

Elèves boursiers :

➤ Deux situations :

❶ Vous êtes à la charge effective et permanente de vos parents

La bourse octroyée au titre de votre scolarité est payée à vos parents.

❷ Vous n'êtes à la charge d'aucune personne

La bourse d'études vous est payée directement sans qu'aucun accord parental ne soit requis.

Rappel : LE PAIEMENT DE LA BOURSE EST SUBORDONNE A L'ASSIDUITE AUX COURS

✂-----

Je soussigné

Nom..... Prénom..... classe.....

Né(e) le/...../..... souhaite bénéficier des droits et devoirs attachés à ma condition de majeur.

Date et signature de l'élève

Date et signature du représentant légal

NB : le Lycée tiendra les parents informés du déroulement de votre scolarité sauf opposition par écrit de votre part.

(1) Article 488 du Code civil : « La majorité est fixée à dix-huit ans accomplis ; à cet âge, on est capable de tous les actes de la vie civile ».

Adhésion 2022-2023

Maison des Lycéens et /ou Association Sportive du Lycée Renée Bonnet

Qu'est ce que la MDL et l'AS ?

La Maison Des Lycéens et l'Association Sportive sont des associations d'élèves et de personnels, de type loi 1901, à but non lucratif visant l'animation éducative de l'établissement. Elles sont un lieu de vie, d'échanges et de convivialité.

On en devient membres en s'acquittant d'une cotisation de 15 € pour l'année scolaire 2015-2016.

A quoi servent la MDL et l'AS ?

La Maison Des Lycéens propose à ses adhérents de fonder et de participer à des clubs, activités ou manifestations encadrés pour la plupart par des adultes bénévoles ; elle finance du matériel pour ses différentes activités ; elle participe au financement de projets pédagogiques, sportifs, artistiques ou culturels organisés par leurs professeurs.

L'Association Sportive a pour but de favoriser et développer la pratique du sport dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Diverses activités sont proposées en fonction de la demande des élèves (Musculation, Fitness, Sports collectifs, Raid de pleine nature...) "

Comment adhérer à la MDL et à l'AS ?

> Renseigner la fiche ci-dessous

> Fournir le chèque de cotisation selon la formule choisie

Cette cotisation annuelle est volontaire et aide au bon fonctionnement de chaque association (AS et MDL) dans l'achat de matériel, les déplacements... Pour l'AS, elle ne remplace pas l'**achat d'une licence qui est obligatoire pour pratiquer** (*Le montant de cette licence est fixé par l'assemblée générale en début d'année scolaire, ex :15€ pour 2013/2014*)

En espérant vous compter à la rentrée prochaine parmi nos adhérents.

Le Bureau de la MDL

ADHESION MDL et AS du LP R. BONNET année scolaire 2022-2023

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Classe :

A Fournir :

Chèque de 5€ à l'ordre de l'AS du LP R.Bonnet (déduits du montant de la licence UNSS)

Chèque de 10€ à l'ordre de la MDL du LP R.Bonnet

Chèque de 15 € à l'ordre de la MDL du LP R. Bonnet
(soit 10€ pour la MDL et 5€ pour l'AS déduits du montant de la licence UNSS)



FICHE D'URGENCE À L'INTENTION DES PARENTS*

Nom de l'établissement

Année scolaire :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone** :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père :

Poste :

3. N° du travail de la mère :

Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

5. . Nom et n° de téléphone du médecin traitant :

6. Date du dernier vaccin antitétanique :

Observation particulière (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

FICHE D'INFIRMERIE

Ces renseignements doivent être adressés à l'infirmière sous pli confidentiel

Classe/filière : Interne – Demi-pensionnaire – Externe (1) Classe et établissement fréquentés l'année dernière :	NOM : Prénom : Date et lieu de naissance :	PHOTO A COLLER
--	--	----------------

Adresse de l'élève :

 Portable de l'élève

N° de sécurité sociale de l'élève :

Père ou tuteur : Nom Prénom :

Adresse :

Code postal/ville.....

Profession et lieu de travail.....

 Dom..... travail..... portable.....

Mère : Nom Prénom :

Adresse :

Code postal/ville.....

Profession et lieu de travail.....

 Dom..... travail..... portable.....

Parents : mariés – union libre – divorcés – séparés – veuf(ve) – célibataire – remariés (1)

Autre personne en cas d'urgence : amis - voisins - beau père - belle mère - gds parents -éducateur(1)

Nom, prénom : 

Frères ou soeurs : préciser le lieu de scolarisation et la classe ou la profession.

Nom Prénom Année de naissance

.....

.....

.....

Médecin traitant :

Adresse..... Tel.....

Les PAI doivent être renouvelés à chaque rentrée scolaire. Les documents sont téléchargeables sur l'ENT rubrique « vie de l'établissement » puis « infirmerie »

En cas d'urgence, le SAMU peut être appelé et décide vers quel hôpital diriger votre enfant
La famille est immédiatement avertie.

Vaccinations :

Date du dernier rappel DTP :



Annexe 1

APTITUDE AUX TRAVAUX REGLEMENTÉS
Questionnaire pour la visite médicale en 1ère année
à remplir par les parents ou tuteurs légaux de l'élève dans le cadre de
l'aptitude à suivre une formation professionnelle et obligatoire
(Code du travail : articles D4153-41 à D4153-47)

Carnet de santé obligatoire

Elève

Nom : Prénom :

Date de naissance : Section suivie :

Responsable légaux :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Votre enfant va suivre une formation professionnelle l'exposant à des travaux règlementés pour les mineurs (15 à 18 ans). Nous vous demandons de remplir le questionnaire ci-dessous en vue d'établir l'aptitude pour l'année scolaire 202..-202..

CE QUESTIONNAIRE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT REMPLI POUR SA FORMATION

Coordonnées du Médecin traitant :

.....
.....
.....

Antécédents médicaux :

Allergie : Si oui, précisez

- respiratoire oui non

- cutanée oui non

- alimentaire oui non

Asthme oui non

Eczéma oui non

Epilepsie oui non

Diabète oui non

Maladie ostéo-articulaire oui non

Sensoriel :

- problème de vue oui non

- problème d'audition oui non

Maladie cardiaque oui non

Toutes pathologies ou maladies qui vous semblent importantes à nous communiquer :

.....
.....

A-t-il été hospitalisé, victime d'un accident ? Si oui, précisez :

.....
.....

A-t-il eu une perte de connaissance, un traumatisme crânien ? Si oui, préciser :

.....
.....

Suivi actuel :

A-t-il un suivi psychologique ? Si oui, précisez :

.....
.....

A-t-il un suivi médical ? Si oui, précisez :

.....
.....

A-t-il un traitement médical ? Si oui, précisez :

.....
.....

Autres suivis ? Si oui, précisez :

.....
.....

Hospitalisation ? Si oui, précisez :

.....
.....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé, ses lunettes s'il en porte et copie de tous documents utiles en votre possession (copie de comptes rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...)

INFORMATION IMPORTANTE :

La consommation de produits psychoactifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins. Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus

A..... le.....

Signature de l'élève :

Signatures des parents :

**JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATION
Questionnaire obligatoire à remettre au médecin le jour de la visite**



**La Conseillère
Principale
d'Éducation**

Objet : DEMANDE D'INTERNAT

Mme ROUANET

Je soussigné Mme /M

Adresse

.....
.....
.....

Telephone :

05 62 88 91 11

Téléphone

Fax :

05 62 88 91 12

Mail

Demande une place en internat pour l'élève

.....

Mél :

03100346@ac-toulouse.fr

christel.rouanet@ac-toulouse.fr

En classe de

La réponse vous sera adressée par mail au plus tard le 13/07/22 sous réserve des places disponibles.

**Service Via
Scolaire**

1 allée du
Lieutenant

Lucien Lafay

BP 44374

31432
TOULOUSE
CEDEX 4

Signature :





FICHE D'INTENDANCE

Rappel : les élèves de la section Métiers de Bouche et PSR doivent s'inscrire obligatoirement à la DP

NOM :

PRENOM :

Classe :

SERA DEMI-PENSIONNAIRE DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023 oui non

RESPONSABLE FINANCIER (personne destinataire de la facture de Demi-pension) En cas de garde alternée, l'établissement n'adressera qu'une facture au responsable financier ci-dessus précisé.

NOM : _____ **PRENOM :** _____

ADRESSE : _____

TELEPHONES : _____ **MAIL :** _____

dans le cadre des activités pédagogiques de la section hôtellerie, nous pouvons solliciter des élèves demi-pensionnaires (quelles que soient leurs classes) pour déjeuner au restaurant d'application, sans que cela ne génère aucun surcoût pour vous : l'autorisez-vous ?

oui non

Merci de joindre votre RIB afin de nous permettre le remboursement rapide d'éventuels trop perçus, des frais de stage, et des bourses nationales (si vous êtes concernés). Aucun prélèvement ne sera effectué pour paiement des factures.

A, le.....

Signature des parents ou autre responsable légal

Signature de l'élève



ACCES A LA DEMI-PENSION

La mise en œuvre depuis la rentrée 2010/2011 d'un système de contrôle d'accès fondé sur le traitement automatisé de données, (reconnaissance du contour de la main), a été approuvée au Conseil d'Administration du 30 Juin 2009.

Ce dispositif a également reçu l'autorisation de la Commission Nationale Informatique et Libertés sous le N° AU-009 en date du 08 janvier 2010.

Les données servent exclusivement au passage au self et sont effacées par le logiciel automatiquement quand l'élève n'est plus scolarisé dans l'établissement.

Dossier suivi par :
Service Intendance

Téléphone :
05 62 88 91 16

Fax :
05 62 88 91 12

Mél. :
0310054r@ac-toulouse.fr

1 allée du Lieutenant
Lucien LAFAY
BP 44374
31 432 TOULOUSE
CEDEX 4

Ce système a été choisi car il offre de multiples avantages :

▶▶ Pour les familles et les élèves : plus de carte oubliée, plus de carte perdue ou cassée à racheter.

▶▶ Pour l'établissement : un suivi des absences des élèves à la demi-pension fiable à 100%, plus d'échange de carte entre les élèves. Plus de traitement des cartes oubliées à effectuer par les surveillants et le service intendance (parfois très nombreux).

Pour les nouveaux élèves dans l'établissement, l'identification du contour de la main sera effectuée le 1^{er} jour de la rentrée, un code (nécessaire pour identifier l'élève) sera également remis aux élèves.

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre décision sur l'utilisation du système d'accès à la demi-pension de votre enfant.

Vous devez compléter le paragraphe ci-dessous(Sans réponse de votre part, nous ne pourrons accepter votre enfant à la demi-pension.)

Je, soussigné(e) _____ responsable de l'élève

Nom : _____ Prénom : _____

Souhaite l'utilisation du dispositif de reconnaissance du contour de la main à compter de Septembre 2021

Ne souhaite pas l'utilisation du dispositif de reconnaissance du contour de la main.
Mon enfant accédera à la demi-pension par le lecteur de carte magnétique.

(Cochez la case correspondant à votre décision)

A.....le.....

Signature des parents ou autre responsable légal

Signature de l'élève

Au vu de la crise sanitaire, le système de biométrie pour l'accès au self ne fonctionnera pas à la rentrée. Par conséquent il est important de faire la demande ou le renouvellement de la carte jeune auprès des services de la Région.